

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Tarif boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal

REF. : Délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022

E X P O S E

Par délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022, le conseil communautaire a donné délégation au Bureau pour fixer les tarifs des produits vendus à la boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Aussi, en complément des articles déjà exposés au sein de l'espace boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal, il vous est proposé la mise en vente d'articles supplémentaires décrits ci-dessous.

Désignation	Prix de vente unitaire
- Carte postale « Châteaubriant »	0,50 €
- Affiche 30x40 « Châteaubriant »	5,00 €
- Magnet « Châteaubriant »	2,50 €
- Porte-clés « Châteaubriant »	5,00 €
- Tote bag « Châteaubriant »	5,00 €
- Mug « Châteaubriant »	5,00 €
- Lot de 6 articles « Châteaubriant »	20,00 €

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, les membres du Bureau Communautaire décident :

- d'approuver, pour l'année 2024, les tarifs des articles supplémentaires qui seront exposés à la boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal, tels qu'indiqués ci-dessus,
- autorise M. le Président ou M. le Vice-Président Délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 20 juin 2024

Le Prés

AR-Préfecture

044-200072726-20240620-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-06-2024

Publication le : 20-06-2024

Alain H



Le Président,

Alain HUNAULT

Communauté de Communes du
Bureau communautaire du 2

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt juin, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU		X
M. Jean-Michel CHEVALIER		X
Mme Catherine CIRON	X	
M. Sébastien CROSSOUARD		X
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY		X
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT		X
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20240620-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-06-2024

Publication le : 20-06-2024



Le Président,

Alain HUNAUT